

et qui donnera plus de profits que tout autre projet que l'on peut avoir en vue? Je prétends qu'il est du devoir du gouvernement d'encourager les cultivateurs par tous les moyens possibles.

Relativement aux animaux, nous voyons qu'il y a dans Ontario, 1,928,000 têtes de bétail. Si, en adoptant ce mode, on économise, d'après le professeur Robertson, une somme de \$10 par tête, je me demande quelle somme économiseront les cultivateurs d'Ontario en l'adoptant. Plusieurs des cultivateurs les plus entreprenants examinent sérieusement la question de construire des silos pour y conserver l'ensilage jusqu'à l'échéance, et prennent des mesures pour nourrir leurs animaux, sous abri, durant le jour, et ne les envoyer au pâturage que durant la nuit. Comprenant l'importance de ce projet et son avantage, il est du devoir du gouvernement d'employer tous les moyens pour le faire réussir, parce que ce mode a pour effet de rendre à la terre tout ce qui en a été tiré.

Comparons ce mode à celui que le gouvernement favorisera aujourd'hui, en distribuant de l'orge aux cultivateurs afin de les mettre en état d'exporter en Angleterre une variété de grain qui convienne au marché anglais. Le cultivateur qui consomme ses produits et qui rend la culture profitable, mérite plus d'être encouragé que celui qui exporte son orge en Angleterre, car chaque chargement d'orge qu'il expédie au marché anglais, est autant de fertilité qu'il enlève à sa terre. Je ne crois pas que ceux qui agissent ainsi, gardent longtemps la position que nous occupons comme cultivateurs depuis si longtemps. Il est du devoir du gouvernement, des députés de la droite et de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture, de nous aider dans cette circonstance.

Bien que les cultivateurs ne soient pas venus en grand nombre comme délégués à la chambre des communes, permettez-moi de lire ce qui s'est passé au cercle agricole de Middlesex-est, qui est le troisième comté dans la province d'Ontario, où la culture du maïs est profitable aux cultivateurs. Je crois que les comtés d'Essex et de Kent sont plus favorables à la culture du maïs que le comté de Middlesex-est.

Je lis dans le *Globe* du 3 février dernier:

A une réunion du cercle agricole de Middlesex-est, qui a eu lieu hier, la lecture d'un document, par M. F. R. Shore, sur les droits imposés sur les menus grains a soulevé une discussion très animée. Finalement, la résolution suivante, proposée par M. F. R. Shore, appuyée par M. R. Gorwell, a été adoptée, quatre voix seulement étant données contre son adoption. Résolu: que, dans l'opinion des membres de ce cercle, il serait avantageux d'abolir les droits sur le maïs américain.

Je puis ajouter que l'auteur de cette résolution a été longtemps un conservateur zélé, et qu'il a depuis peu ouvert les yeux relativement aux avantages que la politique nationale procure à la classe agricole.

Permettez-moi aussi de lire une autre résolution adoptée à Toronto par le "*Central Ontario Farmers' Institute*," et voyons si, oui ou non, les cultivateurs qui y ont envoyé des délégués, et les délégués qui se sont réunis, craignent l'importation des menus grains dans Ontario, ou s'ils croient qu'elle aura l'effet de priver les cultivateurs de leur propre marché:

En conséquence, cette association prie respectueusement le gouvernement de diminuer les droits sur les articles de première nécessité pour les cultivateurs, tels que le fer, l'acier, le charbon, le coton, les laines, le sucre, le maïs et le sel.

M. McMILLAN (Huron).

C'est l'opinion du "*Central Farmers' Institute*," et la discussion s'est faite sans allusions politiques, et quand le vote a été pris, soixant et dix ont voté en faveur de la résolution, trois ou quatre contre, et vingt-quatre se sont abstenus de voter. Il est du devoir du gouvernement de bien examiner ces faits; et, si je n'ai pas été mal renseigné, des pétitions ont été adressées au gouvernement, par des sociétés d'agriculture dans la province de Québec, demandant l'abolition des droits sur le maïs.

En présence de ces pétitions et de ces résolutions, il est certainement du devoir du gouvernement de nous donner l'aide que nous demandons. Il ne s'agit que d'une somme peu considérable. Comparez les exportations de l'année dernière à celles de 1881 et 1882, et vous verrez que la valeur des produits agricoles exportés est d'environ \$10,000,000 de moins, que les exportations dans ces années. C'est peut-être le résultat des mauvaises récoltes, et pas un gouvernement ne peut nous donner de bonnes récoltes, bien que le chef du présent gouvernement ait dit, quand la politique nationale a été adoptée, qu'il s'était ligué avec le secrétaire des saisons, et que tant que les conservateurs seraient au pouvoir, nous aurions des perspectives brillantes, un soleil favorable et de bonnes récoltes. Je puis ajouter que, si l'honorable premier ministre était ligué avec le secrétaire des saisons, il a passablement négligé ses devoirs sous ce rapport. Dans tous les cas, il est du devoir du gouvernement de nous donner le secours que nous demandons par cette résolution.

M. ARMSTRONG: La résolution qui nous est actuellement soumise, bien que peu importante en apparence, a, cependant, une grande portée par les questions qu'elle soulève. Mon honorable ami a fait allusion à la résolution adoptée par le "*Farmers' Institute*." Je connais le monsieur qui a lu ce jour-là un mémoire, et qui a proposé la résolution dont mon honorable ami a donné lecture à cette chambre. Je puis dire que c'est un homme d'une grande expérience et d'une grande intelligence; et non seulement cela, mais il est l'un des plus grands éleveurs dans la province d'Ontario, et il est, sous tous les rapports, compétent pour juger ce dont il parle.

On a prétendu dans cette chambre, et il sera encore prétendu au cours de cette discussion, que cette question est réellement peu importante. On nous dira qu'il n'y a qu'une petite quantité de grains de semence qui est importée en Canada, et que les droits perçus ne s'élevaient qu'à une somme insignifiante. Mais nous connaissons tous le proverbe qui dit que c'est la goutte qui fait déborder le vase. Il en est ainsi aujourd'hui. Le cultivateur paie un peu pour ceci, un peu pour cela, un peu pour tout et, en fin de compte, le tout réuni forme une somme considérable. Le temps est peut-être arrivé où il faut opérer une réforme à ce sujet. Je n'ai pas besoin de dire aux honorables membres de cette chambre, qui s'occupent d'agriculture, que cette dernière est dans un état de transition, que nous avons une crise dans les affaires agricoles du pays.

Il y a vingt ans, nos voisins, les Américains, conquirent l'idée absurde qu'ils pouvaient produire dans leur pays tout ce dont ils avaient besoin, et forcer les autres pays à payer comptant ce qu'ils achetaient d'eux. Ils crurent que le blé était roi, et qu'ils pouvaient obliger l'Angleterre à acheter leur blé et le